



ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 19 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficacé de l'OACI

EXPLORER DE NOUVELLES MÉTHODES DE TRAVAIL POUR L'OACI

(Note présentée par les Émirats arabes unis)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Au cours de la 39^e Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), les Émirats arabes unis ont diffusé la note A39-WP/320, qui invitait l'Assemblée à prendre note des éléments suivants :

- a) les difficultés vécues par les États du fait du volume de la correspondance et la nécessité pour l'OACI de développer une plateforme en ligne de gestion de la correspondance afin de réduire le fardeau administratif et de faciliter l'analyse et la production de rapports sur les réponses à la correspondance ;
- b) la nécessité pour l'OACI de s'engager dans une initiative de gestion de la correspondance qui fait de la gestion du changement une activité de base afin de permettre aux États de remplir leur mandat de façon réaliste.

Cette année, les Émirats arabes unis souhaiteraient soulever de nouveau cette préoccupation et demander à l'OACI d'évaluer le volume, la fréquence des mises à jour et la publication de la correspondance, et d'évaluer si les résultats attendus sont bel et bien obtenus.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- a) à prendre note du rapport d'évaluation des plans mondiaux (GASP et GANP) que l'OACI a diffusé par l'entremise du Bureau de l'évaluation et de l'audit interne ;
- b) à charger le Conseil de l'OACI d'évaluer les méthodes de travail de l'OACI afin de privilégier une approche axée sur les résultats plutôt qu'une approche prescriptive, en particulier au chapitre du processus de promulgation des publications ;
- c) à charger l'OACI de mettre en œuvre un système de mesure et de suivi des méthodes de l'OACI qui encouragerait véritablement l'élaboration de nouvelles approches de travail facilitant la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP), du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et du Plan mondial de navigation aérienne (GANP) dans les États.

Objectifs stratégiques :

La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques Sécurité, Capacité et efficacité de la navigation aérienne, et Développement économique du transport aérien.

<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	EV/2018/02 — Bureau de l'évaluation et de l'audit interne A39-WP/320 — <i>Volume of ICAO correspondence</i> (Volume de la correspondance de l'OACI)

1. INTRODUCTION

1.1 Au cours de la 39^e Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), les Émirats arabes unis ont diffusé la note A39-WP/320.

1.2 Cette note invitait l'Assemblée à prendre acte :

- a) des difficultés vécues par les États du fait du volume de la correspondance et de la nécessité pour l'OACI de développer une plateforme en ligne de gestion de la correspondance afin de réduire le fardeau administratif et de faciliter l'analyse et la production de rapports sur les réponses à la correspondance ;
- b) de la nécessité pour l'OACI de s'engager dans une initiative de gestion de la correspondance qui fait de la gestion du changement une activité de base afin de permettre aux États de remplir leur mandat de façon réaliste

1.3 Cette année, les Émirats arabes unis souhaiteraient soulever de nouveau cette préoccupation et demander à l'OACI d'évaluer le volume, la fréquence des mises à jour et la publication de la correspondance, et d'évaluer si les résultats attendus sont bel et bien obtenus.

2. ANALYSE

2.1 En 2016, 109 lettres aux États ont été diffusées, dont 10 concernaient des modifications à des publications de l'OACI (Annexes ou documents) et 26 proposaient d'adopter des modifications déjà soumises.

2.2 En 2017, 135 lettres aux États ont été diffusées, dont 13 concernaient des modifications à des publications de l'OACI (Annexes ou documents) et 6 proposaient d'adopter des modifications déjà soumises.

2.3 En 2018, 114 lettres aux États ont été diffusées, dont 8 concernaient des modifications à des publications de l'OACI (Annexes ou documents) et 18 proposaient d'adopter des modifications déjà soumises.

2.4 Les chiffres ci-dessus témoignent d'un volume important de modifications que les États ont à examiner et à adapter dans leurs règlements nationaux. Toutefois, les Émirats arabes unis sont conscients qu'un grand nombre de modifications émanent en fait de demandes présentées par les États et appuyées par des membres. Par conséquent, ces modifications ne viennent pas toujours de l'OACI. Les États doivent aussi être conscients que, plus ils ont de demandes, plus la gestion des changements deviendra difficile.

2.5 Un volume élevé de publications et des révisions fréquentes constituent un risque pour le mandat de base que la communauté aéronautique impose aux États contractants de la Convention de Chicago. Au cours des diverses missions que les Émirats arabes unis ont menées pour aider d'autres États, les Émirats ont pris davantage conscience des défis que posent les suites de modifications apportées aux Normes et pratiques recommandées ou de révisions du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) ou du Plan mondial de navigation aérienne (GANP) ou le nombre de lettres aux États reçues.

2.6 Dans ce contexte, il est utile d'attirer l'attention sur le rapport sur l'évaluation des plans mondiaux (GASP et GANP) que l'OACI a diffusé par l'entremise du Bureau de l'évaluation et de l'audit interne récemment. Même s'il jette un éclairage sur les possibilités d'améliorations du GASP et du GANP, il devrait aussi faire le point sur le statut d'autres publications de l'OACI. Des constatations et des recommandations découlent du document que les Émirats arabes unis appuient ; selon nous, elles devraient être toutes analysées adéquatement et faire l'objet de mesures.

3. CONCLUSION

3.1 Par conséquent, outre les recommandations exprimées par le Bureau de l'évaluation et de l'audit interne, les Émirats arabes unis souhaiteraient inviter l'Assemblée à recommander à l'OACI de mettre en œuvre des mesures supplémentaires, comme indiqué ci-dessous, qui faciliteraient vraiment la mise en œuvre des SARP, du GASP et du GANP dans les États.

3.2 De telles méthodes pourraient favoriser des SARP fondées sur les performances, un classement par priorité des tâches en fonction de l'évaluation du risque, et permettre de compter davantage sur les bureaux régionaux et de leurs déléguer des tâches qui relèvent de la compétence régionale uniquement pour améliorer les synergies entre eux, sans passer par une centralisation au niveau du siège de l'OACI.